



## Pourquoi un bilan ?

Le Bilan de Compétences offre au salarié la possibilité de faire le point sur ses activités

professionnelles, dans le but :

- de définir et clarifier ses expériences personnelles et professionnelles
- de repérer et d'évaluer ses acquis liés au travail, à la formation, à la vie sociale
- de mieux identifier ses savoirs, compétences, aptitudes
- de déceler ses potentialités inexploitées
- de recueillir et mettre en forme les éléments lui permettant d'élaborer un projet professionnel ou personnel
- de gérer au mieux ses ressources personnelles
- d'organiser ses priorités professionnelles
- de mieux utiliser ses atouts dans des négociations d'emploi ou des choix de carrière